

ASSOCIATION DEFENSE et SAUVEGARDE du LITTORAL

Compte-rendu de la réunion du 24 mars 2023 – Dialogue Mairie / DSL

Présents pour la Mairie : M. Le Maire Jean-Michel BRARD, Mme l'adjointe à l'économie locale et relation associations Christiane VAN GOETHEM et M. Rémy MASSON directeur des services techniques

Présents pour la DSL : Anne-Sophie PIALLOUX et Jean-Christophe GALLISSOT



L'objectif de cette réunion est de discuter des sujets principaux liés à la défense de notre littoral. Au préalable, pour préparer cette réunion, le document de synthèse (annexe 1) a été envoyé à la mairie.

Pour rappel, l'ensemble des sujets mineurs et pour chaque demande à la mairie, les associations de quartiers et les riverains doivent utiliser le site internet « Signalement » jeparticipe.pornic.fr

Parking P1 :

La Mairie confirme que le Conservatoire du Littoral a toujours l'intention de supprimer le parking P1 afin de renaturer le site, le cours d'eau et le fond de la plage.

Le déplacement du parking P1 est prévu en extension du parking P2 avec la création d'un chemin piéton entre les numéros 60 et 64 pour rejoindre la route de la plage du Portmain.

Aucune date n'est actuellement actée pour ces travaux. Des discussions sont en cours entre le propriétaire et le département concernant la vente de la bande nécessaire à la création du chemin.

Nous attirons l'attention sur les risques possibles liés à la suppression du P1 et exprimons notre désaccord :

- Nuisances pour les habitants voisins du chemin,
- Risques de stationnements non maîtrisés le long du littoral et en particulier dans la route de la plage du Portmain et jusqu'aux parkings P2 et P3 saturés aux beaux jours,
- Gestion des eaux pluviales du ruisseau du Portmain et eaux stagnantes en été,
- Risque sur la viabilité de l'activité du Papagayo, restaurant de plage saisonnier.

La mairie rappelle que c'est le conservatoire du littoral qui est à la manœuvre sur ce sujet et que ce sujet est conduit depuis les attaques de M. Bourlès sur la légalité de ce parking sur le domaine maritime. Nous proposons en alternative que ce parking soit transformé pour permettre un usage saisonnier avec des revêtements naturels ou végétaux tout en laissant cet espace sans voiture hors saison.

Concernant l'entretien du parking P1, aucuns travaux conséquents ne sera réalisé. Il est néanmoins convenu de boucher les nids de poules.

Parking P1bis :

Des travaux ont été réalisés pour supprimer la possibilité aux camping-cars et camions aménagés de s'installer le long des rochers : ajout d'une place PMR et création d'une rangée de stationnement vélo.

Les places du milieu sont réservées aux remorques / mises à l'eau.

Nous demandons qu'un dessablage soit fait et que la gendarmerie passe hors saison pour verbaliser les camping-cars. En saison, la verbalisation sera assurée par les ASVP.

Vitesse excessive D751 entre la Gauvinière et le virage du Portmain :

La mairie ne peut pas intervenir sur ce secteur routier (route départementale) et nous invite à écrire à M. Freddy HERVOCHON Elu au Conseil Départemental en charge des mobilités.

Vitesse excessive Route de la Plage du Portmain :

La création de chicanes (système identique à la rue de la Gilardière) ne permettant pas le croisement de véhicules est prévue en juin 2023.

Effacement des réseaux :

Un budget de 200 à 250k€ par an est mis en œuvre pour l'effacement des réseaux. Les travaux des rues concernées sont planifiés jusqu'à la fin de la mandature (entrée de Pornic jusqu'à la gare, Grand Vallées...) et notre secteur n'en fait pas partie (non prioritaire).

Assainissement de la Durière :

Le sujet est porté par Pornic Agglo. L'assainissement de la Durière nécessite la révision du PLU (voté le 6 avril) et les travaux sont prévus en 2024, et bien inscrits au budget.

Navette estivale :

La mairie confirme que ce service sera bien maintenu en 2023. Nous informons la mairie sur le fait que l'arrêt du Portmain en haut de la descente vers le parking P1 n'est pas très satisfaisant et dangereux pour les personnes en attente de la navette (zone de croisement important de véhicules). Nous demandons que des aménagements soient réalisés à l'emplacement actuel pour créer un arrêt bus dans de bonnes conditions de sécurité ou si ce n'est pas possible que l'arrêt soit déplacé

Pavillon bleu :

La plage du Portmain a perdu le Pavillon Bleu il y a 4 ans suite à une pollution inconnue. Malgré le fait que la qualité de l'eau soit excellente depuis 3 ans, le mode d'attribution du Pavillon Bleu qui prend en compte la moyenne des 4 dernières années, ne permet pas de le retrouver avant 2024.

Toilettes parking P2/P3 :

Le budget annuel ne permet pas de nouvelles constructions de sanitaires publics sur le parking P2 ou P3 en 2023.

Eclairage public :

L'éclairage public à la Gilardière est désormais éteint de 23h à 6h sous couvert d'économies d'énergies. Nous demandons qu'il soit éteint à 21h >> refus pour des questions de sécurité.

Le remplacement de lampadaires LED est bien prévu sur la commune dans les 5 prochaines années.

Arrêté contre la chasse :

Nous demandons à ce qu'un arrêté soit pris comme cela est le cas à Préfailles pour interdire la chasse sur la bande littorale. Fin de non-recevoir. Nécessité de maintenir la chasse pour réguler la population de sangliers.

DEFENSE ET SAUVEGARDE DU LITTORAL

84, route de la plage du Portmain - 44210 Pornic

Tél : 02 40 64 35 68 & 06 08 67 49 11

Mail : dslportmain@gmail.com

Site internet : <http://dslportmain.wixsite.com/dslportmain>